

CERTIFICAT DE MONTAGE D'UNE CARROSSERIE

destiné à être joint au dossier de réception à titre isolé du véhicule.

(à fournir en 3 exemplaires)

Je, soussigné
demeurant à : Tél. :
déclare avoir monté sur le véhicule désigné ci-après et appartenant à : (nom et adresse) :

la carrosserie suivante : EPAN DENSE DE BITUME CARROSSERIE "TRAVAUX"

Le véhicule doit être présenté à une réception à titre isolé du service des Mines avant immatriculation compte tenu de ce que :

- (1) Le châssis a subi les transformations suivantes par rapport au type décrit dans la notice du constructeur. Ci joint l'accord écrit du service technique du constructeur.
- (1) Les poids en charge sur les essieux (ou le pivot) ne respectant pas les charges au sol minimales maximales (1) prévues par le constructeur. Le nouveau poids total autorisé en charge sera déterminé par le service des mines.
- (1) La largeur du véhicule excède celle fixée par le constructeur. Ci joint l'accord écrit du service technique du constructeur.

CARACTÉRISTIQUES DU VÉHICULE

Marque : R.V.I
Type : # 22 SXA1
N° d'identification : VF 622 SXA0E0000 621
Nombre de places assises (y compris le conducteur) : 2
Empattement : F = m
F' (5) = m 4,702

DIMENSIONS DU VÉHICULE CARROSSE (hors tout)

Longueur L = m 8,782
Largeur l = m 2,500
Surface L x l = m² 21,955

CARACTÉRISTIQUES DE LA CARROSSERIE

Longueur utile du chargement : T = m 4,600
Porte à faux arrière du véhicule : X = m 2,685
Longueur des ferrures et charnières : c = m 0,120

Distance du centre de gravité du chargement à l'axe de la force, (ou de la résultante des forces), appliquée(s) au sol par l' (ou les) essieu(x) arrière :

Y = m 1,120
Porte à faux arrière utile : X_u = $\frac{T}{2}$ — Y = m 1,180

Distance du centre de gravité du chargement à l'axe de la force, (ou de la résultante des forces), appliquée(s) au sol par l' (ou les) essieu(x) avant, ou à l'axe du pivot :

F' — Y = m 3,582

- Poids total autorisé en charge : PTAC = 2.600 kg
 - Poids à vide du véhicule carrossé = 1.421 kg
 - PV = PC + M + Ca = kg
 - PC : poids du châssis cabine en ordre de marche comprenant : réservoirs pleins, outillage de bord, sans conducteur ni passager, sans porte-roues ni roue de secours, avec accumulateurs.
 - M : Poids du ou des porte-roues de secours garnis.
 - Ca : poids de la carrosserie vide et de ses équipements.
 - Poids à vide sous l' (ou les) essieu(x) avant du véhicule carrossé (4) (ou sous pivot semi-remorque) : PV. AV = 4.750 kg
 - Poids à vide sous l' (ou les) essieu(x) arrière du véhicule carrossé (4) PV. AR = 9.460 kg
 - Poids du conducteur et des passagers : p : 75 kg x (conducteur + passagers) = 150 kg
 - Poids du conducteur et des passagers sur l' (ou les) essieu(x) avant (3) (cas de cabine avancée) (1) : p. AV = 150 kg (cas de cabine normale) (1) : p. AV = $\frac{2p}{3}$ = 0 kg
 - Poids du conducteur et des passagers sur l' (ou les) essieu(x) arrière (3) (cas de cabine avancée) (1) : p. AR = 0 kg (cas de cabine normale) (1) : p. AR = $\frac{p}{3}$ = 0 kg
 - Chargement : Ch = PTAC — PV — p = 11.640 kg
- Limite à 10700 kg

- (1) Barrer la mention inutile.
- (2) Voir notice descriptive.
- (3) Dans le cas de cabine «hors série» p.AV et p.AR seront calculés en fonction de la position du conducteur et des passagers par rapport à l'essieu considéré.
- (4) Joindre les tickets de pesée correspondants.
- (5) F' = distance de l'axe de la force (ou de la résultante des forces) appliquée(s) au sol par l' (ou les) essieu(x) avant, ou de l'axe du pivot d'attelage, à l'axe de la force (ou de la résultante des forces) appliquée(s) au sol par l' (ou les) essieu(x) arrière.